

LES OBSERVATIONS

Pour rappel : Les observations déposées sur ce registre seront consultables au lien internet suivant <https://www.ternoiscom.fr>

02/10/2023 - 08^h30

Ouverture de la permanence

Chantal Carnel

Chantal CARNEL
Commissaire Enquêteur

02/10/2023 - 12^h00

Fin de la permanence - Aucune Visite

Chantal Carnel

Chantal CARNEL
Commissaire Enquêteur

g

LES OBSERVATIONS

Pour rappel : Les observations déposées sur ce registre seront consultables au lien internet suivant <https://www.ternoiscom.fr>

lundi 9 octobre 2023 - 14^h00

ouverture permanence NEDON

~~Qued~~

BAUSSART SERGE

13, rue principale

Aumenval 62550

Référence cadastrale AC 52

Après avoir effectué une étude de parcelle par

Otek Environnement, Bethune

je ~~avais~~ Mme ADAMUS Laurence Tel:

03.21.26 92 61 ou 06 38 44 65.49

et avoir fait un devis par

M^{me} Pontbiceux de Tanguay que j'ai reçu le 1/9/23 valable 1 mois j'attends sa visite

pour discuter des travaux

Baussart

Lundi 9 octobre 2023 14h40

Fredéric DRAZ spécialiste de l'assainissement

Qu'est-ce qui est prévu pour les propriétaires ne disposant pas d'une surface de terrain suffisante pour installer un dispositif d'assainissement individuel ?

Claude Bigot Nédon.

13/10/2023 - 16^h00

ouverture permanente VALHUON

Chantal

Chantal CARNEL
Commissaire Enquêteur

le 13/10/2023 Mme V. Guenier Christine
22 rue de Permes
à VALHUON

je vous demande si c'est possible d'accéder
l'assèment collectif, quand j'ai batié les
tuyaux on été mis la pente enlever.

merci de me répondre

13/10/2023 16^h15

Madame MARCHEL Robin Christine a
déposé un courrier manuscrit

Raccordement 32 bis Rue d'Antin VALHUON
le dossier explique le choix du non
collectif par rapport à une pente
défavorable

Chantal CARNEL
Commissaire Enquêteur

MARCHAL ROBIN, CHRISTINE ET
MARCHAL THIERRY, né en 1994,
{ Handicapé Moteur Séquellaire }
{ Handicap Mental } à 80% et +
{ AUTISTE, Majeur Protégé }
39/ BIS RUE D'ANTIN
69550 VALHUVON

VALHUVON,
Vendredi 13/10/22
A Madame Carnel
Commissaire-Enquêt

Objet: Éclairier en double Exemplaire

Demande de TOUT-A-L'ÉGOUT

Chantal CARNEL
Commissaire Enquêteur



Madame,

Depuis 1996 à ce jour, nous sommes toujours
à l'Assainissement AUTONOME or depuis le début de
réaction de notre habitation à VALHUVON, à cette Adresse
ci-dessus; nous devions avoir le TOUT-A-L'ÉGOUT
insuite! ... Puisque nous avons un adulte handicapé
et pour des raisons sanitaires et de Santé. Nous
souhaitons avoir le TOUT-A-L'ÉGOUT. C'est une
logique des choses et Nous sommes prêts à faire les
frais jusqu'à la route, au bord de notre habitation
si l'on nous met simplement, une Bonne de
Raccordement pour avoir enfin le TOUT-A-L'ÉGOUT
attendu depuis tellement d'Années. C'est une
nécessité Absolue pour nous tous.
Nous sommes depuis près de 30 ans parents légitimes
et Adhérents de l'APF FRANCE pour l'Handicap de
Notre fils Majeur Handicapé (THIERRY)

(2)

Que notre Commune de VALHUON, soit enfin
un exemple de solidarité, envers les familles
d'Handicapés. Dans cette attente, recevez Madame
nos sincères salutations.

Monsieur,

~~Monsieur~~

Madame,

Madame

* Précision: Au bord de chez Nous, chez MME

DUMAUTOY Andrée au 32, RUE D'ANTIN à VALHUON

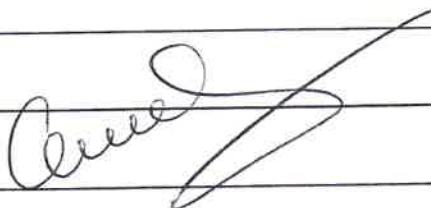
Il y a le TOUT-A-L'ÉGOÛT, nous habitons juste après
sur le même côté de route sur la route principale.

LES OBSERVATIONS

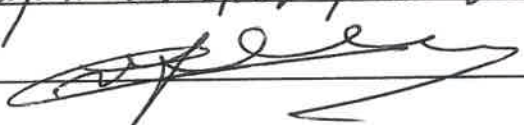
Pour rappel : Les observations déposées sur ce registre seront consultables au lien internet suivant <https://www.ternoiscom.fr>

18/10/2023 - 15^h00 : ouverture de la permanence

Chantal CARNEL
Commissaire Enquêteur



Le 18/10/2023 notre Commune avait délibéré sur l'assainissement Collectif en 1995 comme beaucoup de communes à l'époque, mais beaucoup ont profités des subventions; Pernes, Flaringhem Salucon, la Ghiesbroy, Conteville, Tangry - Sur les coûts sans avoir remis notre commune en individuelle et sans subvention sans avoir pu profiter de l'aménagement Fouquier pour acquérir un terrain et y faire une lagune avec des réseaux! ce jour faire de l'assainissement individuelle sans subvention est impossible, sauf dans les nouvelles constructions. Voir Briquin Michel 7 rue de Flaringhem à Amoursal 62.550




M. BECQUART 25 rue du château PERRE
fait en entreprise des travaux de
l'installation existante, sachant qu'il est prévu
un assainissement collectif de la zone incriminée.
Les travaux de modification étant minimes.

Visite de M^r Bernard MAZLE
maire de PRESSY

18/10/2023 - 18^h00

Fin de la permanence



Chantal CARNEL
Commissaire Enquêteur

LES OBSERVATIONS

Pour rappel : Les observations déposées sur ce registre seront consultables au lien internet suivant <https://www.ternoiscom.fr>

21 octobre 2023 - 9^h00 ouverture de
la permanence

Chantal CARNEL
Commissaire Enquêteur

Comment mettre "aux normes" quand il n'y a pas la place ?
- Ne pouvons pas envisager les travaux sans subventions,
de Pressy les Perres (M^{me} Gilbert MELLIER, M^{me} JEAN Michel
DERECOURT) Mellier Gilbert Pressy

Jacques Mathieu 77 rue de Fruges à Hermécourt-Saint-Étienne
laissera un dossier concernant l'assainissement individuel
hors de l'enquête publique concernant la révision
du zonage d'assainissement en 2023

Christelle Paris 24 Rue Rouix 67555 Targny
pas d'accord de la part de l'assainissement
individuel sans subvention de la part de
la Com de la Com.

En tant que conseillère municipale, je vous
dis que bon nombre des habitants posent
la même chose que moi. Plusieurs raisons

la faisabilité technique, les moyens
suffisants ...

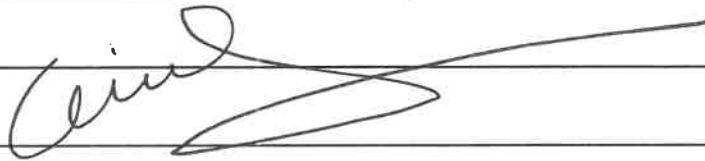
Autre point lors du passage des techniques
certains ont refusé de laisser entrer par
jeune le point. Quel de ces habitations ?
obligation de faire les recevoir ?
Amendes ?

Visite d'un habitant de Tangry

Echange avec Ar le Maire de Tangry

21 octobre 2023 - 12^h00

Fin de la permanence

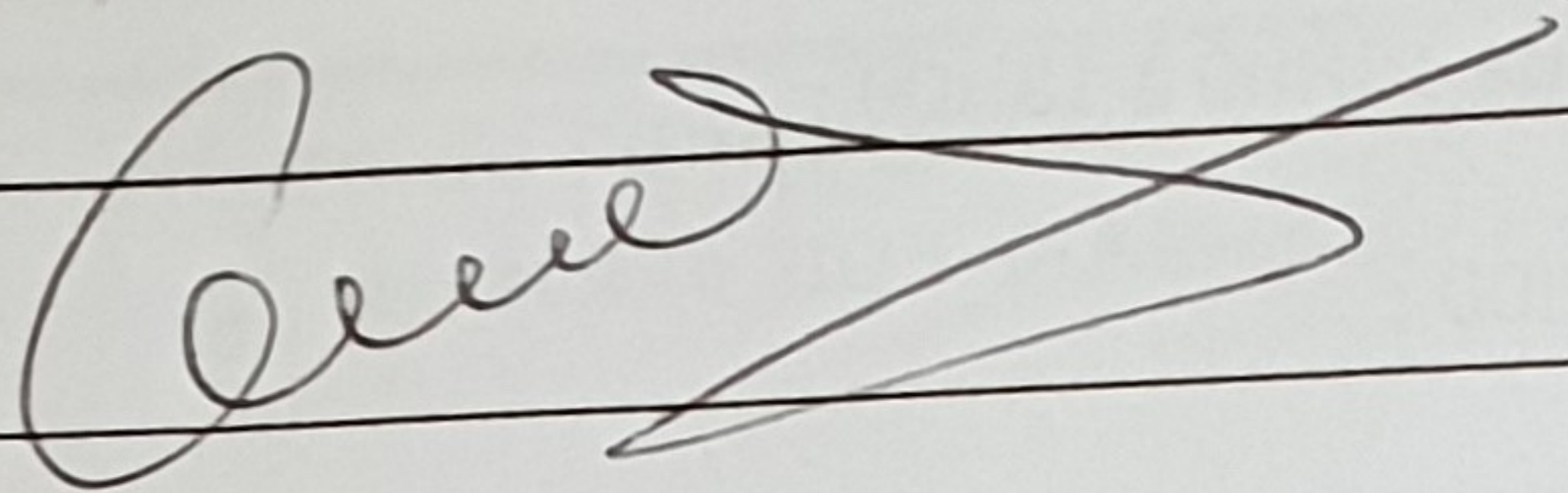


Chantal CARNEL
Commissaire Enquêteur

LES OBSERVATIONS

Pour rappel : Les observations déposées sur ce registre seront consultables au lien internet suivant <https://www.ternoiscom.fr>

Jeuudi 26/10/2023 - 14^H 30
ouverture de la permanence Floringhen



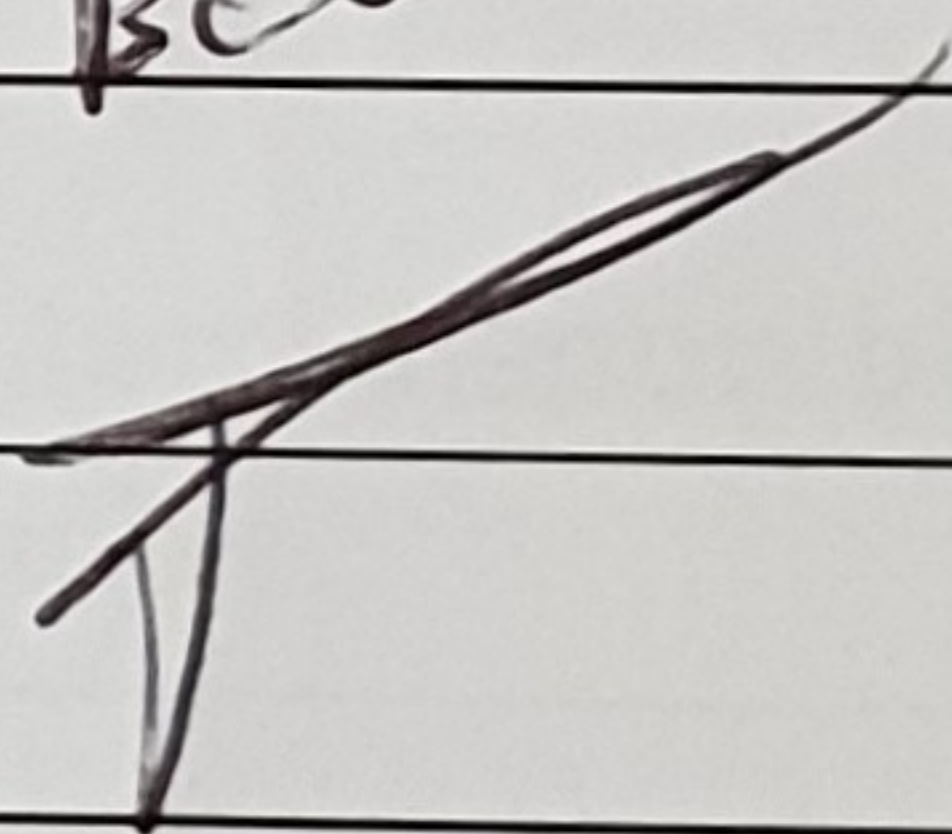
Chantal CARNEL
Commissaire Enquêteur

M^r BECOURT André et ~~Jean-Claude~~

J'ai été présent au l'ouverture d'utilité publique
du 26/10/20 à Floringhen

J'ai présenté mes doléances concernant ce projet
concernant Aumerpal et mon domicile, j'ai souligné
notamment le prix d'une installation en
assainissement collectif (100000€ de la M^r Patrice)
allant au travers à Aumerpal) qui est de plus
difficile à réaliser dans certains cas, vu la
configuration du village.

M^r Becourt



visite de M^r le Maire de Floringhem
M^r COPPIN d'Artois

visite de M^r ScimPol Gilles
1^{er} Adjoint de Floringhem

visite de M^r PATIGNIEZ Dominique
2^{em} Adjoint Aumerval.

Jacques Makueu résidant à Hermicourt Sautricourt
77 rue de Fougues 62 130

Informé par hasard sur l'avis d'une enquête publique sur une révision du zonage d'assainissement d'épuration usées, j'ai rencontré Madame Chantal Carnel à Tangry le 21 Octobre et pris connaissance du dossier à Guichin le 25/10 (ces 2 communes étant proches de chez moi). J'ai été surpris de l'absence de participation du public (a-t-il été convenablement informé?). Les atteintes à l'écologie de notre planète (même si l'assainissement dans nos communes rurales n'y contribue que en faible partie) méritent une grande attention. Les contrôles de communes devraient y participer. Ma contribution pourra, j'espère, aller dans ce sens.

Mon habitation, construite en 1988, sur un terrain de 2400m² est bordée de haies; elle est couverte de 6 tilleuls centenaires, d'arbustes, de pelouse et d'un potager (+ présence d'un puits désaffecté); pour 5 personnes; y résidaient 2 habitants jusqu'en 2019; moi-même depuis cette date. Le contrôle assainissement en 2011 est certifié conforme (installation acceptable priorité 4); en 2021, il est NON CONFORME.

J'ai relevé des anomalies lors de ce contrôle du 17/02/2021.

- la consommation moyenne d'eau (26m³ précédemment) ne figure plus.
- la surface disponible pour l'assainissement passe de 2400m² à ... 60m².
- l'absence de captage d'eau à proximité devient ce puits à proximité non vérifiable.
- pour le traitement, l'affirmation devient négation.
- ventilation primaire oui // non
- la tranchée d'épandage (35 m²) // autre
- pas de pollution constatée ni dysfonctionnement devient dysfonctionnement nuisances.
- Suis-je satisfait? (oui) // Satisfait? (un blanc)

La recommandation « prévoir la vidange » a été suivie.

(la fosse SONABAT: 44 550 Montain de Bretagne)

est maintenant détériorée.

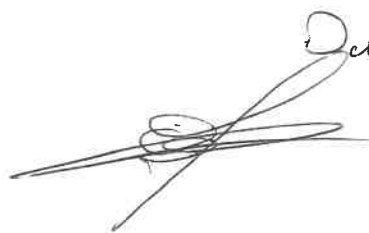
—1— En conclusion, j'espère que ces remarques contribueront à l'amélioration de l'assainissement dans les communes rurales.

N. B. En septembre dernier, j'ai été accueilli aimablement au siège de la Communauté de communes du Ternois où j'ai pu exprimer mes griefs et une demande de solution. Le secrétariat y a joint les services de VEGLIA qui, dans les minutes suivantes, m'ont annoncé une fin de non recevoir (par l'intermédiaire du secrétariat d'Henri Le Sec.) -

Au regard de ces incohérences entre les deux rapports, et, alors que j'ai suivi les dernières recommandations, je m'interroge sur la suite à donner, c'est-à-dire, sur l'obligation de réaliser des travaux et, le cas échéant, sur leur nature et leur ampleur.

(dans ce cas, quelle pourrait être l'aide au financement ?)

Octobre 2023



M^r OUTREBON Jean-Paul 81, Rue du Vieux Château
Com de com 26 10 23 62130 GAUCHIN-VERLOINGT

J'habite 81, impasse du vieux château à Gauchin Verloingt. Il y a plus de 15 ans, des travaux de raccordement à l'assainissement collectif ont été effectués dans diverses rues de la commune et notamment la rue de Troisvaux perpendiculaire à ma rue

Cette dernière, longue de 200 M n'a pas bénéficié de ce raccordement (pourquoi?) alors que tout était prévu(puisard ...).Une simple tranchée au niveau de la route aurait été suffisante. De plus le coût à cette époque aurait été largement moindre qu'aujourd'hui ou demain !!

La présente enquête, suite délibération en date du 18 octobre 2022 en présence des membre de la communauté de communes du Ternois, fait état de la révision des plans de zonage de plusieurs communes et notamment Gauchin Verloingt .

Pour cette dernière il est indiqué que le pré-choix de zonage s'est porté sur : « La révision du zonage actuel pour un zonage en **assainissement non collectif sur l'intégralité de la commune .** » Cela signifie-t-il que la rue du vieux château ne pourra jamais bénéficier de l'assainissement collectif? Alors qu'à vol d'oiseaux la station d'épuration se situe à moins de 1 km sur la commune de Gauchin Verloingt!!

Cette décision me semble complètement incompréhensible alors que pour certaines communes (Roellecourt, Ramecourt, st Michel sur Ternoise..) le pré choix de zonage s'est porté sur la réactualisation du zonage d'assainissement sur la base de l'ancien zonage. Par exemple à Roellecourt , La Résidence Domaine d'Epainchen, à vol d'oiseaux à plus de 4 kms de la station d'épuration de Gauchin. Pourquoi ?

Par ailleurs étant en assainissement individuel, nous sommes soumis de façon périodique à des contrôles payants .

Y-aurait-il différents types d'habitants dans la commune et dans la communauté de communes du Ternois ?

Quand puis-je espérer l'assainissement collectif dans ma rue ? A l'heure de l'écologie et afin de protéger notre planète tout le monde doit faire des efforts (particuliers et collectivités)

Enfin, l'ensemble des habitants de la rue du vieux château sont dans la même attente que moi

Merci de votre réponse

-